



DEPARTEMENT DU RHONE  
ARRONDISSEMENT DE LYON  
CANTON DE LIMONEST  
COMMUNE DE COLLONGES AU MONT D'OR

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de membres  
En exercice : 11  
Présents : 06  
Votants : 08

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 mai à dix-neuf heures, Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or  
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de monsieur Alain GERMAIN, Président en exercice.  
Date de convocation du Conseil d'Administration : 07 mai 2025

**PRESENTS** : M GERMAIN, Mme BAILLOT, M PERROT, Mme GRANGE, Mme DEVOS, M. GOIFFON

**ABSENTS EXCUSES** : Mme LIGNEY (pouvoir donné à M. GERMAIN), M COLLIARD Mme ARNAUD (pouvoir donné à Mme Baillot), M AUSSENAC,

**ABSENTE** : Mme MOREL

Formant la majorité des membres en exercice :

Mme Baillot est désignée secrétaire de séance.

**Délibération N° 2025/14 Atelier prévention pour bien vivre en pleine forme : Pratique d'activité Physique et l'alimentation**

Dans ses actions de solidarité, Madame la Vice-Présidente présente le projet, par l'association ILO demeurant 16 rue Saint Eusèbe 69003 LYON, de la mise en place pour les seniors, de plus de 60 ans, de stages gratuits pour les administrés afin de :

- les sensibiliser à la nécessité de prendre soin d'eux afin d'avancer en âge en bonne santé.
- de solliciter et entretenir leurs capacités physiques et cognitives.
- favoriser leur santé globale grâce à une alimentation adaptée et aux besoins spécifiques des personnes âgées.
- de créer du lien et de donner les outils pour pratiquer chez soi.

Une conférence introductive permettra de présenter les différents piliers du bien vieillir.  
Les interventions consisteront :

- en des cours d'activité physique adaptés afin de préserver et développer leur forme physique et de lutter contre la sédentarité,
- en deux animations autour de de la diététique et des pratiques et recommandations,
- en des pratiques ludiques selon une méthode de la « Fabrique à Neurones » afin de stimuler leurs capacités cognitives.

Les ateliers seront réalisés sur 1 cycle de 10 séances « Vivre en pleine forme » de 1 heure, chaque lundi de 11h00 à 12h00 à partir de septembre 2025 (hors vacances scolaires), à la salle Médiaplus, par l'association « ILO » et seront animés par des intervenants qualifiés de cette association, par groupe de 8/12 personnes.

Le montant de cette prestation est de 3 336.00 € pour la totalité du cycle.

Cette dépense sera imputée sur l'article 611 du budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale.

Afin de mettre en œuvre cette action, Madame la Vice-Présidente rappelle que le CCAS a constitué un appel à projet pour une demande de subvention à la Métropole de Lyon dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie : Délib 2024/27

Dans ce contexte, une réponse d'attribution de subvention de 4 000 € a été communiquée par le service dédié le 02/04/2025 pour les actions de prévention à l'attention des personnes âgées.

Le CCAS est en attente de la réception de cette notification.

Il est proposé d'affecter une partie de cette subvention à l'action qui correspondant à cette délibération et de s'engager à intégrer, dans les supports de communication de cette action, le logo de la Métropole comme organisateur financeur de l'action.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur les modalités de cette prestation et d'AUTORISER Monsieur le Président à signer le contrat de prestation.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres présents et représentés

**APPROUVE** cette action selon les critères nommés et autorise Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce dossier.

Une communication sera faite sur les différents supports.

Fait et délibéré les jours, mois et an dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

En mairie, le 16 mai 2025

Le Président,

Monsieur Alain GERMAIN

